

République Tunisienne

Ministère des affaires culturelles

Centre National Du Cinéma et de l'Image

24 AOUT 2026

CONCEPTION D'AFFICHE DE LA 37^{ème} SESSION DES JCC 2026

CONSULTATION N° 04/2026

24 AOUT 2026



CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la conception de l'affiche de la 37^{ème} session des JCC 2026 qui auront lieu du 12 au 19 décembre 2026 et qui correspondra au 60^{ème} Anniversaire des JCC.

La présente consultation est constituée d'un seul lot, les soumissionnaires (personne morale ou physique ; designer) doivent présenter une seule offre de prix pour la conception d'une affiche pour la 37^{ème} session des JCC (Journées cinématographiques de Carthage)

2. Délai de validité des offres

Les offres resteront valables pendant une période de soixante **(60) jours** à compter du jour suivant la date limite du dépôt des offres. Une offre valable pour une période plus courte peut être écartée et considérée comme étant non conforme aux conditions du marché.

Cachetage et marquage des offres

Les offres doivent parvenir au Bureau d'Ordre du Centre National du Cinéma et de l'Image ou par voie postale recommandée ou par Rapide-Poste ou livrées directement au Bureau d'Ordre contre une décharge sous plis fermés anonymes au plus tard 04 Septembre 2026 à 11h :00 du matin à l'adresse indiquée ci-après :

Centre National du Cinéma et de l'Image, Cité de la culture, bloc cinéma 4^{ème} étage, avenue Mohamed 5 - 1001 Tunis,

Les plis porteront à l'extérieur les indications suivantes :

CONSULTATION N° 04/2026

Conception de l'affiche de la 37ème session des JCC 2026

« NE PAS OUVRIR »

4. Constitution de l'offre

L'offre doit comporter obligatoirement :

A / offre administrative

1- Le présent cahier des charges (clauses administratives particulières et spécifications techniques), paraphé à toutes les pages et signé à la dernière avec la mention manuscrite « LU ET APPROUVE », et portant le cachet du soumissionnaire ;

2- présentation générale du soumissionnaire ainsi que ses références de services réalisés du même genre (portfolio, CV,.....)

3- fiche de renseignements généraux suivant modèle annexe 1

4- annexe 3



B / offre technique

4- la proposition technique présentée de la même manière telle que précisée au cahier des spécifications techniques.

C / offre financière

5- L'offre financière pour la totalité de la mission (les prix en HT et en TTC) suivant **modèle annexe 2.**

5-Ouverture des plis

L'ouverture des plis est non publique.

Seules les offres qui seront déclarées recevables par la commission d'ouverture des plis et de dépouillement des offres feront l'objet d'évaluation.

6- Évaluation des offres

La sélection sera faite sur la base d'une note globale, les notes globales seront classées par ordre décroissant et le soumissionnaire classé premier sera retenu.

- **Une note technique(Nt) sur 100** points sera attribuée sur la base des caractéristiques comme suit :

* Qualité artistique: 40 points

* Modernité: 30 points

* Clarté: 15 points

* Originalité: 15 points

- **Une note financière (Nf) sur 100 points** sera attribuée comme suit :

Note financière = 200 x offre financière la moins-disant

offre financière la moins-disant + Offre financière du Soumissionnaire

- **Note globale** = 70% Nt + 30%Nf

7- méthodologie de tri :

1^{ère} étape :

La commission d'ouverture des plis et de dépouillement des offres procède dans une première étape, à la vérification, outre des documents administratifs, de la validité des documents constitutifs de l'offre financière, à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant, à noter les offres financières selon le procédé énoncé à l'article 6 sus-indiqué et leurs classements par ordre croissant.

Les offres techniques des participants retenus seront soumises à une commission artistique constituée pour l'occasion.

La commission artistique procède à l'examen des propositions fournies par les participants retenus et à la notation selon les critères techniques énumérés à l'article 6 sus-indiqué.



La commission artistique peut, le cas échéant, recommander d'apporter des modifications à la proposition retenue, ces modifications font partie de l'offre financière, elles ne feront pas l'objet d'une rémunération supplémentaire.

2^{ème} étape :

La commission d'ouverture des plis et de dépouillement des offres procède pour chaque offre à l'addition de la note qui lui a été attribuée par la commission artistique et de sa note dégagée à partir de son offre financière. La commission procédera ensuite au classement final croissant des offres.

Le soumissionnaire à retenir est celui qui aurait obtenu la meilleure note après pondération.

8- droit d'auteur :

Le droit d'auteur revient au Centre National du Cinéma et de l'image (CNCI) qui a ordonné la conception de l'affiche.

9- mode de paiement :

Le paiement du prestataire retenu sera effectué par ordre de virement postal ou bancaire de la part du CNCI après présentation d'une facture légale ou d'une mémoire d'honoraires ou contrat enregistré, le délai de paiement ne dépassera pas trente jours (30) après la date de réception du contrat.

Le Soumissionnaire

(lu et approuvé)

Nom et prénom

Date/ Signature/

Cachet (pour les sociétés ou les personnes physiques patentées)

.....le,.....



CAHIER DES SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Dans le cadre de la 37^{ème} session des Journées Cinématographiques de Carthage (JCC) et du 60^{ème} anniversaire des JCC, le Centre National du Cinéma et de l'image (CNCI) lance une consultation pour la conception de l'affiche de la 37^{ème} session des JCC (Journées cinématographiques de Carthage).

Cible de l'affiche : Professionnels (réalisateurs, producteurs), cinéphiles ...

La conception de l'affiche doit prendre en considération les recommandations suivantes :

- La mention de : « République Tunisienne » et « Ministère des Affaires Culturelles » en arabe et en français.
- Les Logos : JCC + CNCI
- La mention de la date des JCC (12 au 19 décembre 2026) en arabe, français et anglais
- La mention de la 37^{ème} session en arabe, français et anglais (utiliser le mot "session")
- Mentionner le site officiel des JCC (www.jcc.tn) et Hashtag #jcc2026
- Les icônes des réseaux sociaux des JCC
- Prévoir un espace dédié aux logos des partenaires des JCC.
- L'affiche mettra en avant les concepts et mots clés suivants :
 - JCC :Haut lieu de la scène créative Locale, Arabe, Africaine et Internationale
 - L'ancrage arabe et africain du festival
 - L'esprit de fête, Mise en valeur du PUBLIC des JCC.
 - Le 60^{ème} anniversaire en arabe-anglais 1966 – 2026 : La découverte, L'ouverture sur le monde, L'innovation et La créativité dans la sobriété

Chaque soumissionnaire devra mentionner son nom et ses coordonnées à l'envers de sa proposition.

- Des ajustements ou corrections peuvent être apportés à la proposition retenue par le comité directeur, le Directeur de la Communication et l'équipe de communication, afin de finaliser l'affiche et de l'adapter aux différents supports.
- Le recours aux outils numériques et aux nouvelles technologies de création est possible lorsqu'il constitue un moyen au service de la démarche artistique. Toutefois, la proposition devra conserver une identité visuelle singulière et une véritable intention artistique, en évitant une utilisation trop manifeste ou systématique des effets et procédés génératifs.



Engagement et élément livré

1. Le concepteur de l'affiche doit fournir deux formats : vertical et horizontal (1 m x 70 cm) afin que le visuel soit pleinement exploitable par l'équipe communication du festival pour les différents supports print et digitaux (réalisée et imprimée sur un support plat, léger et rigide (papier, carton, panneau ou toile)
2. L'affiche devra être fournie dans les modes colorimétriques CMJN et RVB, avec une cohérence colorimétrique entre les deux versions, afin de garantir une reproduction fidèle des couleurs sur les différents supports print et digitaux.
3. Il est également possible que le concepteur fournisse des mock-ups présentant l'affiche dans différents contextes et supports, afin de permettre au comité directeur du festival de mieux comprendre et apprécier l'univers graphique, la direction artistique et les possibilités d'exploitation de la proposition.
4. La proposition devra privilégier une démarche artistique, cinématographique et sensible, en accord avec l'identité et l'histoire des JCC. Une attention particulière sera portée à l'originalité de la création, à la pertinence du concept et à la dimension humaine et artistique de l'image.
5. Le concepteur devra fournir les fichiers sources de l'affiche dans le logiciel utilisé pour sa conception (Illustrator, Photoshop, etc.), ainsi qu'un fichier ZIP contenant l'ensemble des polices de caractères utilisées (afin de permettre à l'équipe de communication de les télécharger)
6. Le concepteur devra également fournir une petite charte graphique regroupant les principaux éléments graphiques utilisés dans la conception de l'affiche, afin de faciliter leur réutilisation et leur adaptation sur les différents supports de communication.

Le Soumissionnaire

(lu et approuvé)

Nom et prénom

Date/ Signature/

Cachet (pour les sociétés ou les personnes physiques patentées)

.....le,.....



Annexes 1

FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX

CONCERNANT LE SOUMISSIONNAIRE

Je soussigne (NOM, PRENOM ET FONCTION) :

Représentant de la société (Raison sociale et adresse) :

Forme juridique

Siège social sise à

Tél

FAX

CAPITAL

INSCRITE AU REGISTRE DE COMMERCE SOUS

MATRICUL FISCAL

PERSONNE HABILITÉE À SIGNER LES DOCUMENTS DE LA SOUMISSION (NOM PRENOM ET FONCTION):(

.....le.....

(Signature et cachet)



Annexes 2

Bordereau des prix

Article	Désignation	PT.HT
01	Conception d'une affiche pour la 37 ^{ème} session des JCC (Journées cinématographiques de Carthage)	
	TVA	
	PRIX TOTAL TTC	

Montant total T.T.C (en toutes lettres) :

Fait à le

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 3

التزام

.....إني الممضي أسفله
.....بصفتيالمؤسسة
.....المرسمة بالسجل التجاري تحت.....والكائن مقرها
.....المعرف الجبائي أو رقم بطاقة التعريف الوطنية.....

وبعد الاطلاع على كراس الشروط لطلب الاستشارة عدد 2026/04

أتعهد وألتزم أن المركز الوطني للسينما و الصورة لا يتحمل مسؤولية أي نزاع حول الملكية الفكرية
للعمل المقدم .

.....حرر ب.....في.....

إمضاء المشارك

